

CHARTRE DU SPORTIF / DE LA SPORTIVE

NOM Prénom :

Niveau de classe à la rentrée 2024 :

Cette charte, élaborée par des élèves et un AED, explique les règles à respecter et le comportement à avoir en tant que sportif au sein du collège Émile-Allais

COMPORTEMENT EXEMPLAIRE

- Respect des règles et du collège (comme tous les élèves du collège)
- S'investir / participer dans la vie du collège
- Être à l'heure
- Être motivé / motivée
- Être irréprochable en cours : avoir un comportement calme et réfléchi
- Ne pas se faire remarquer
- Avoir un rythme de sommeil régulier afin d'être performant / performante en classe et en sports

RESPECT DE TOUTES LES PERSONNES AU SEIN DU COLLÈGE

- Politesse envers les autres élèves, les surveillants / surveillantes, les professeurs / professeures et de tout le personnel
- Respecter l'intégrité physique de toutes les personnes du collège

RIGUEUR DANS SON TRAVAIL

- Faire ses devoirs en anticipant son planning sportif
- Adapter son mode de travail aux emplois du temps spéciaux et de la classe sportive
- Dire aux professeurs / professeures quand il y a une compétition pour avoir un délai supplémentaire si possible

RETOUR DES COMPÉTITIONS OU D'ABSENCE

- Penser aux billets de retour du carnet
- S'organiser pour rattraper les cours lors des compétitions
- Accéder dans la mesure du possible aux cours sur l'ENT ; afin de pouvoir continuer à étudier lors d'une absence
- Bien consulter l'ENT, avoir ses codes
- Se mettre en relation avec un / une camarade pour se mettre à jour
- Demander en amont aux enseignants / enseignantes les éventuels documents

S'INVESTIR EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (AS + DISPOSITIF)

- Être moteur dans les sports proposés
- Toujours avoir ses affaires de sports
- Être assidu / assidue, participer aux entraînements du dispositif

Si les engagements pris ci-dessus ne sont pas respectés, l'élève remet en cause sa participation dans le dispositif

Signature de l'élève

Signatures des Parents